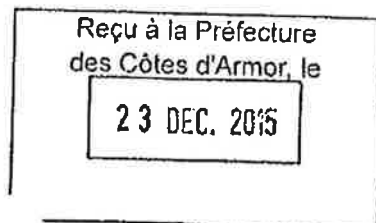


Le Directeur général
Michel Bonnemaïson
☎ : +33 2 38 51 10 56
✉ : m.bonnemaïson@variscan.fr

Siret : 528 859 846 000 16

Lettre recommandée avec AR
Nos réf : 2015_12_21_907_MB
Objet : PERM Merléac_Programme des travaux 2016



Préfecture des Côtes d'Armor
Place du général de Gaulle
BP 2370
22023 SAINT BRIEUC Cedex

Orléans, le 21 décembre 2015

Monsieur le Préfet,

Suite à réception de l'arrêté du 4 février 2014 nous donnant permis d'exploration sur le PERM « Merleac », et conformément au code minier, je vous confirme que nous allons envisager en 2016 :

- Poursuite des recherches de données bibliographiques.
- Démarrage d'une campagne de géochimie sols sur les zones identifiées comme prioritaires ainsi que dans le cadre de l'état 0 environnemental du PERM.
- Poursuite des études de terrains sur les zones potentiellement minéralisées (« gossans ») à la suite des travaux de 2015.
- La réalisation, dès que possible, de premiers sondages de reconnaissance géologique pour calibrer les premiers éléments de colonne stratigraphique et identifier s'il existe en profondeur des marqueurs géophysiques susceptibles d'être perçus en géophysique aéroportée

Le dernier point fera l'objet de déclaration ultérieure et spécifique dès que nécessaire.

Les équipes de Variscan et moi-même nous tenons à votre disposition et celle de la DREAL pour vous apporter tous les compléments d'informations que vous jugeriez nécessaires pour compléter l'instruction de notre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Michel BONNEMAISON
Directeur général



Copie : M. G. Beltramino, DREAL Bretagne